

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00998 Numéro SIREN : 829 469 410 Nom ou dénomination : AB FACADE

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2018 sous le numéro de dépôt 12908

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 07/06/2018

ACTIF	du 01/04/2017 au 31/12/2017 (09 mois)		du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	21 200	1 572	19 628	22,88
Autres immobilisations corporelles	6 000	237	5 763	6,66
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	27 200	1 808	25 392	29,33
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens	8 235		8 235	9,51
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	304		304	0,35
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs	66		66	0,08
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 601		5 601	6,47
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	46 964		46 964	54,25
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	61 171		61 171	70,67
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	88 371	1 808	86 562	100,00

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 07/06/2018

PASSIF

Exercice clos le
31/12/2017
(09 mois)Exercice précédent
Néant**Capitaux propres**

Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)
 Primes d'émission, de fusion, d'apport ...
 Ecart de réévaluation
 Réserve légale
 Réserves statutaires ou contractuelles
 Réserves réglementées
 Autres réserves
 Report à nouveau

1 000 1,16

Résultat de l'exercice

29 967 34,62

Subventions d'investissement
 Provisions réglementées

TOTAL (I) 30 967 35,77

Produits des émissions de titres participatifs
 Avances conditionnées

TOTAL (II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques
 Provisions pour charges

TOTAL (III)**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles
 Autres Emprunts obligataires
 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
 . Emprunts
 . Découverts, concours bancaires
 Emprunts et dettes financières diverses
 . Divers
 . Associés

11 701 13,52

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

3 634 4,20

Dettes fiscales et sociales

. Personnel 2 999 3,46
 . Organismes sociaux 7 558 8,73
 . Etat, impôts sur les bénéfices 6 442 7,44
 . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 608 0,70
 . Etat, obligations cautionnées
 . Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

22 654 26,17

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL (IV) 55 595 64,23

Ecart de conversion passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V) 86 562 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 07/06/2018

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/04/2017 au 31/12/2017	du Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	97 627		97 627	100,00			97 627	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	97 627		97 627	100,00			97 627	N/S

Production stockée	8 235	8,44			8 235	N/S
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges						
Autres produits	2	0,00			2	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	105 864	108,44			105 864	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20 618	21,12			20 618	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes	17 218	17,64			17 218	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	425	0,44			425	N/S
Salaires et traitements	19 745	20,22			19 745	N/S
Charges sociales	9 594	9,83			9 594	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 808	1,85			1 808	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	9	0,01			9	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	69 419	71,11			69 419	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	36 445	37,33			36 445	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)						
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	36 445	37,33			36 445	N/S

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 07/06/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/04/2017 au 31/12/2017		du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)					
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)					
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	6 478	6,64		6 478	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	105 864	108,44		105 864	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	75 897	77,74		75 897	N/S
RÉSULTAT NET	29 967	30,70		29 967	N/S
	<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 09 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 86 562,27 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 29 967,38 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/03/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - Fonds commercial**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 27 200

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		27 200		27 200
Immobilisations financières				
TOTAL		27 200		27 200

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 808

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		1 808		1 808
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		1 808		1 808

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel industriel	21 200	1 572	19 628	5 ans
Materiel de transport	6 000	237	5 763	5 ans
TOTAL	27 200	1 808	25 392	

3.2 - Etat des créances = 5 971

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	5 971	5 971	
TOTAL	5 971	5 971	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10	100,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10	100,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 55 595

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	11 701	11 701		
Fournisseurs	3 634	3 634		
Dettes fiscales & sociales	17 607	17 607		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	22 654	22 654		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	55 595	55 595		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 315

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	161
Dettes fiscales & sociales	154
Autres dettes	
TOTAL	315

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 97 627**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	97 627	100,00 %
TOTAL	97 627	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 6 478

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	36 445		36 445
Résultat financier			
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	36 445	6 478	29 967

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 315

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	161
Fournisseurs(408100)	161
Dettes fiscales et sociales :	154
Autres charges a payer(438600)	154
TOTAL	315

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/04/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 07/06/2018

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 mois	31/12/2016 mois	31/12/2016 mois	31/12/2016 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000				
b) Nombre d'actions émises	10				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	97 627				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	38 254				
c) Impôt sur les bénéfices	5 461				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	32 793				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	30 984				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	3 279				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	3 098				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	19 745				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	9 594				

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet COMTAT EXPERTS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AB FACADE,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	86 562
Chiffre d'affaires hors taxes	97 627
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	29 967

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour COMTAT EXPERTS
Fait à MONTEUX le 15/03/2018

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

AB FACADE

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 66 RUE ANDRE DE RICHAUD

84170 MONTEUX

R.C.S : 829469410

**Monsieur le Greffier
du Tribunal de Commerce de AVIGNON**

Le 07/06/2018

Objet : Dépôt des comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2017

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants en double exemplaire, savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31/12/2017,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée,

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président du Conseil d'Administration



AB FACADE

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 66 RUE ANDRE DE RICHAUD

84170 MONTEUX
R.C.S : 829469410

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 04/06/2018 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017**

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 faisant ressortir un bénéfice de 29 967,38 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 29 967,38 Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 29 867,38 Euros

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter un bénéfice de 29 967,38 Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 29 867,38 Euros
-

Pour copie certifiée conforme
Le Président du Conseil d'Administration



AB FACADE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 66 RUE ANDRE DE RICHAUD

84170 MONTEUX

R.C.S : 829469410

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 04/06/2018**

Le 04/06/2018,
à 18 heures,

Les associés de la société **AB FACADE**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur AHMED LABROUZI, préside la séance en qualité de

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Approbation de ces conventions,
- Révision de la rémunération du Président du Conseil d'Administration,
- Révision de la rémunération du Directeur Général,

LA

- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 lesquels font apparaître **un bénéfice de 29 967,38 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 faisant ressortir **un bénéfice de 29 967,38 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **29 967,38 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 29 867,38 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

LA

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a horizontal crossbar.